

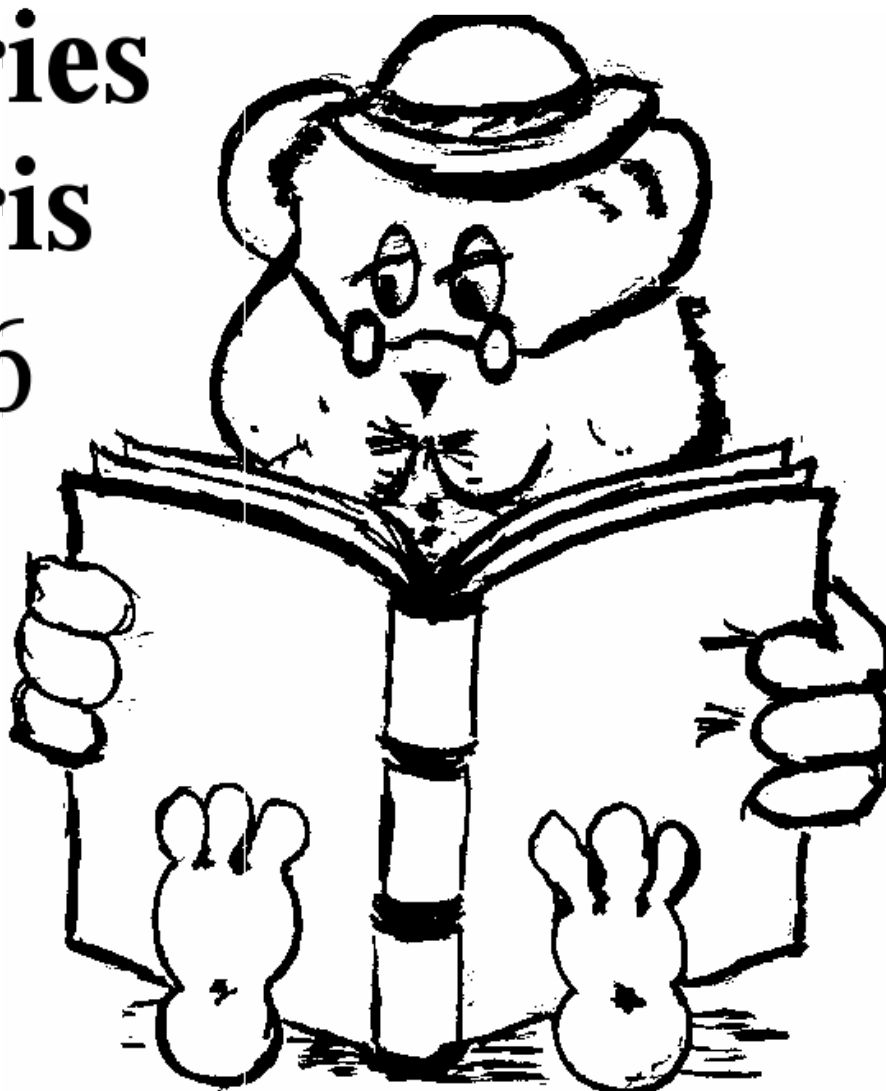
2QT2BSTR8



# Chéries Chéris

N° 16

Printemps 1999



ARIS, Tél: 04 78 27 10 10

## Sommaire

- Edito page 2
- Libres propos page 3
- Toujours le PaCS page 5
- Le outing en question page 9
- La nuit du zapping page 10
- La nuit du SCRACH page 10
- La prochaine Gay Pride à Lyon. page 11
- Le débat à l'ISF, "La Famille à l'épreuve du PaCS". page 11
- Gays Gais, Marions-les page 16
- le coin lecture page 17

Notre Association a participé à plusieurs événements: - un débat à l'ISF sur "la famille à l'épreuve du PaCS", - la nuit du Zapping et la soirée du SCRACH au Transbordeur.

Enfin l'organisation de la Lesbian & Gay Pride 1999 à LYON a commencé par une réunion le 22 mars à ARIS. J'espère déjà,, compte tenu du contexte sur le PaCS, que vous serez nombreux à vous joindre à nous ce jour là.

Hervé Morel

## Edito

L'actualité politique de ce printemps 1999 sera marquée par l'examen du PaCS au Sénat et le retour en deuxième lecture à l'Assemblée Nationale, le 30 mars. Le Sénat, a proposé de légaliser le concubinage pour les homosexuels/les, rendant ainsi, à leurs yeux, le PaCS inutile. Madame Christine BOUTIN, notre amie de toujours (c'est elle qui le dit ...), a d'ailleurs commenté cette proposition: "c'est la totale, ils auront les deux". Explication de texte sur les propos de notre "chère amie": "ils" c'est les homosexuels, et "les deux" c'est le concubinage et le PaCS. Décidément, elle nous aime beaucoup! Le Sénat a rejeté le PaCS. Cela était assez prévisible compte tenu des déclarations politiques. Finalement, l'Assemblée Nationale étudiera un texte qui propose le PaCS, sans fratrie, sans délais pour les successions, sans indivision obligatoire et avec la possibilité d'un simple concubinage.

Fin janvier la manifestation "anti-PaCS" organisée par Christine BOUTIN (encore elle !) a rappelé à ceux qui l'avaient oubliée l'homophobie d'une partie de la population. Cette homophobie latente a largement contribué à la mobilisation de cette marche anti-PaCS.

A l'initiative d'associations (homosexuelles) lyonnaises un collectif "Vigilance pour le PaCS" a pris forme et un tract pour soutenir le PaCS a été largement diffusé.

## Libres Propos : "Ne deviens pas gay , tu finiras triste"...

Tel est le titre d'un ouvrage publié en Janvier par un pseudo Sébastien dans le cadre de la manifestation anti-Pacs l'histoire banale d'un homme "tombé" dans l'homosexualité et qui, ô miracle, "guérit" après des centaines d'aventures sans lendemain.

Sans vouloir me livrer à une analyse de texte, j'y ai relevé quelques "perles" stupides et bien primaires, plus grave des réflexions sentant mauvais la discrimination, je cite "l'amour homo et l'amour hétéro n'ont rien à voir".

Qu'en sait-il ce Sébastien? En a-t-il fait l'expérience pour être aussi affirmatif?

Je cite encore: "l'horreur c'est qu'un petit garçon (pourquoi un petit garçon?) fasse signer son carnet de notes par deux papas.

Dans cette mouvance, la manif anti-Pacs a rassemblé 100.000 personnes pour dire leur haine du "pédé", des anormaux, des atypiques, de l'autre, de tout ce qui n'est pas dans la norme.

La "droite boutinière" titrait Alain Duhamel dans Libération une droite religieuse, issue de la bourgeoisie catho pratiquante de province et des banlieues aisées, celle des gens de "bonne réputation", une sorte de sainte Alliance du Catholicisme conservateur, fidèle à la Tradition et qui n'incarne ni la réforme, ni le mouvement, ni la nouveauté.

Y a-t-il encore un Jean XXIII dans l'avion ?

Cette droite "boutinière" incarne une certaine France de l'ordre moral, militante, peut-être

sincère, sans doute minoritaire, mais particulièrement intolérante, à l'image des affiches et des slogans homophobes qui ont émaillé le défilé: "les pédés au bûcher", "homos, socialos tous crados".

A l'image aussi d'un Sénat poussiéreux qui se comporte en verrou conservateur de la République.

Concernant le PaCS ne vient-il pas de le désosser, de le déchiqueter?

Comme il rejette la parité hommes - femmes, la réforme de la justice, les modes de scrutin, le cumul des mandats préférant autopsier plutôt qu'améliorer.

**A** la communauté homosexuelle, à chacun et à chacune d'entre nous de relever ce défi en s'assurant, en vivant pleinement cette forme de sexualité qui est la nôtre, là où nous sommes.

Vivre cette forme de sexualité est pour nous la condition de l'expression de notre personnalité, de notre épanouissement, de notre liberté.

Aux antipodes de la foule du 30 Janvier qui a pris le train de Christine BOUTIN, Charles MILLON, Philippe de VILLIERS, Bruno MEGRET, les Français, particulièrement les jeunes générations, ont découvert aux derniers Internationaux de Tennis en Australie, une jeune femme à forte personnalité, Amélie MAURESMO en décidant d'affirmer son amour pour une autre femme au moment où s'ébranlait la "Boutin-parade", elle a symbolisé la confiance en elle-même.

"Bien dans ma tête, bien dans ma vie", un exemple à suivre n'est-ce pas ?

Michel Branchu

## **Toujours le PaCS ...**

Nous avons repris notre plume pour écrire à tous les sénateurs et sénatrices avant l'examen du projet de loi au Sénat. En voici le texte:

### **Madame, Monsieur, le Sénateur**

Après avoir été adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale, le projet de loi du PaCS vous sera soumis pour examen tout prochainement.

ARIS est une association lyonnaise créée il y a plus de 17 ans. Elle regroupe principalement des homosexuels, hommes ou femmes. Outre une importante activité d'accueil fondée sur la convivialité, son action est largement engagée dans la prévention du SIDA au sein de notre communauté. Notre association est apolitique, en ce sens, elle ne se prononce pas sur les orientations politiques qui ne sont pas liées à l'homosexualité. En revanche, nous soutenons depuis fort longtemps toutes les initiatives qui visent à améliorer la condition des homosexuels.

Contrairement à ce que l'on entend trop souvent, le PaCS a fait l'objet d'un débat depuis fort longtemps. Notre association a depuis toujours suivi et soutenu l'élaboration de ce projet de loi, et outre des débats publics, nous avons interpellé à ce sujet, les candidats aux dernières élections présidentielles, et plus récemment tous les candidats aux élections législatives dans le Rhône. Cet automne, nous avons écrit au Président de la République<sup>1</sup> pour lui faire part de notre soutien à ce projet de loi en donnant nos arguments pour le PaCS. Nous n'avons eu aucune réponse. A la suite, nous avons écrit à tous les Députés du Rhône, cette fois avec de nombreuses réponses. Le débat existe donc depuis longtemps, et il nous semble regrettable d'entendre aujourd'hui dire qu'il a été mal préparé, car ceux qui ont voulu y participer ont pu le faire.

Nous déplorons d'autre part que ce débat de société, et ce malgré les déclarations officielles, tourne trop souvent à l'exploitation de l'homophobie latente d'une partie de la population. Nous avons pu le constater lors de la manifestation "anti-PaCS" du 31 janvier dernier. En effet, les déclarations spontanées des manifestants et certaines de leurs affiches étaient clairement homophobes. Il est regrettable de constater qu'un projet de loi qui apporte des droits nouveaux sans en retirer à d'autres, déchaîne autant de réactions négatives. Tout cela parce que certains ne veulent surtout pas que des droits puissent être accordés aux homosexuels.

<sup>1</sup> Ce texte est accessible sur notre site Internet.

**L'intérêt majeur que nous voyons dans ce texte, est une reconnaissance officielle du couple homosexuel, bien au delà des avantages matériels.** Des statuts équivalents aux couples mariés pour les partenaires étrangers, Et la suppression des délais.

C'est pourquoi les propositions visant à adapter certaines mesures fiscales pour les couples, homosexuels ou non, ne peuvent en aucun cas nous satisfaire. Pour nous, si ce texte est adopté, il aura une vertu éducative pour la société. Car s'il est bien connu et reconnu, aujourd'hui, que l'homosexualité n'est pas un choix, mais un fait qui se découvre, annoncer son homosexualité à sa famille reste toujours une épreuve fort difficile. Et malheureusement, cette épreuve est parfois conflictuelle, et notre association rencontre toujours de jeunes homosexuels rejetés par leur famille. Pire encore, cela conduit trop souvent au suicide. **Le PaCS sera donc une chance pour la famille,** car ainsi la société donnera **aux jeunes une image claire** affirmant qu'il est possible d'être homosexuel et de vivre reconnu par la société et sa famille en ayant des droits et des devoirs comme chaque citoyen.

Sincèrement

Hervé Morel,  
Président de l'Association

# 2QT2BSTR8

Les associations lyonnaises se réunissent régulièrement dans nos locaux depuis la triste journée du 9 octobre. L'objet de ces réunions est, outre de diffuser l'information, de suivre attentivement l'évolution du projet de loi du PaCS. Ce collectif a choisi dernièrement le nom de "Vigilance pour le PaCS". Il a rédigé un tract qui a été diffusé lors de la soirée du SCRACH au Transbordeur. Depuis de nombreuses organisations nous ont apporté leur soutien. Ce tract a fait l'objet d'un communiqué de presse national le lundi 15 mars. Il a également été joint à notre courrier aux sénateurs et sénatrices.

Ce texte résulte de nombreux compromis et s'il n'est pas parfait, il apporte néanmoins une avancée considérable en offrant la reconnaissance officielle du couple homosexuel. Pour cette raison nous le soutenons.

## PaCS !

### Nous revendiquons :

Pour l'examen de ce projet de loi nous vous demandons une vigilance sur la tenue des débats, ce qui n'a pas été toujours le cas à l'Assemblée Nationale. Trop de propos maintes fois rapportés dans la presse, (tel que par exemple "oh qu'il est mignon"), nous ont semblé indignes de députés et parfaitement homophobes.

**Mais au delà des problèmes de forme, nous comptons sur votre soutien pour que le couple homosexuel puisse être reconnu dans la société.**

De plus, nous souhaitons une amélioration du texte sur les points suivants:

L'enregistrement du PaCS à la mairie,  
Le règlement du cas des fratries en dehors du PaCS,

- ◆ L'enregistrement du PaCS à la mairie et non aux greffes du tribunal d'instance,
- ◆ La suppression des délais pour l'obtention des droits de succession et d'imposition et taux identiques aux époux,
- ◆ Le règlement des fratries en dehors du PaCS,
- ◆ Des statuts équivalents aux couples mariés pour les partenaires étrangers.

La proposition de loi relative au PaCS, adoptée par l'assemblée nationale en première lecture, s'inscrit dans un dispositif d'égalité de traitement entre les couples homosexuels et hétérosexuels. Ce principe est affirmé par la résolution du Parlement européen du 8 février 1994, sur l'égalité des droits des homosexuels et des lesbiennes dans la communauté

européenne. Le traité d'Amsterdam fait figurer parmi les discriminations à combattre celles fondées sur l'orientation sexuelle.

Les injustices engendrées par les drames liés au sida ont démontré la nécessité et l'urgence de l'émergence d'un statut légal pour les couples homosexuels. Statuts élaborés et défendus depuis plusieurs années par les associations et massivement appuyé par la Lesbian and Gay Pride.

Ce texte, résultat de nombreux compromis, fournit une reconnaissance officielle du couple homosexuel. La triste journée du 9 octobre 1998 nous a montré que rien n'est jamais acquis. La trop faible mobilisation d'une partie des députés engagés à voter ce projet a conduit au rejet du PaCS. Devant les réactions et les manifestations des opposants au PaCS nous devons rester vigilants.

Ce texte s'il est voté, serait une avancée.

Néanmoins il comporte des points insatisfaisants.

### **Mobilisons-nous vers l'égalité des droits...**

Les signataires : AIDES-Lyon Rhône-Ain, APGL-Rhône-Alpes, ARIS, CONTACT-Lyon, Agayri, Les Verts David et Jonathan-Lyon, Forum Gai et Lesbien, HES-Lyon, LCR, Rando's - Rhône-Alpes, Beit Havérim, Cabiria, Chiche 38, Librairie libertaire la Gryffe, Chiche Lyon, Le Cri des Loups, La Maison de l'Ecologie, La fédération du Rhône du Parti Communiste, Le collectif de lutte contre des discriminations liées à l'homosexualité, Le SCRACH, MJS 69.

Pour tout contact : **Vigilance pour le PaCS**

c/o A.R.I.S. : B.P. 1125, 16 rue St Polycarpe,  
69203, Lyon Cédex 01  
tél. et fax : 04 78 27 10 10

**2QT2BSTR8**

## **Le outing en question**



Les belles images d'Amélie Mauresmo triomphante, libre et heureuse, et celle de Bertrand Delanoë, calme et serein, avouant simplement et limpide leur homosexualité, parviendront-elles à effacer celles bien tristes et quelque peu rétrogrades d'une dénonciation ou révélation forcée. Je veux croire que oui ...

Bien sûr on a du mal à comprendre les motivations d'un député homosexuel, participant à une manifestation clairement homophobe (celle du 31 janvier 1999), mais est-ce une raison pour le dénoncer?

Quelles raisons poussent également certains médias à vouloir savoir à tout prix au fil des interviews si Patrick Bloche (le rapporteur du PaCS à l'Assemblée Nationale) est homosexuel ou pas ?

L'homosexualité est peut être la part la plus intime de nous. La révéler une fois qu'on l'a acceptée procure un soulagement énorme et permet sûrement de mieux s'épanouir. Mais il reste un choix personnel qui ne devrait être soumis à aucune pression quelle qu'elle soit. La crainte de la dénonciation n'aidera personne et ne peut que provoquer, au contraire, le repli.

Alain Bernoud

## La nuit du Zapping

Le samedi 30 janvier 1999, l'association "Solidarité SIDA" a organisé la nuit du Zapping à la Halle Tony Garnier. Cette soirée avait pour objectif de récolter des fonds pour les associations de lutte contre le SIDA. ARIS a tenu un stand de prévention. La nuit fut très longue (21H00-5H00) et a rassemblé environ 3000 personnes, principalement des jeunes. Nous en avons profité pour diffuser de nombreux kits de prévention pour les hommes et pour les femmes. Nous avons diffusé la vidéo "Emma et Louise" à cette occasion. Le bilan a été très positif et nous avons eu de très nombreux contacts.

## La nuit du SCRACH



Le jeudi 11 février 1999, le SCRACH, le syndicat des Commerçants Rhône-Alpin de la Communauté Homosexuelle, a organisé une soirée au Transbordeur au profit des malades du SIDA de la région Lyonnaise. Ce soir là, les établissements avaient fermé leur porte. ARIS a tenu un stand d'information et de prévention en compagnie de Contact-Lyon et du FGL. La soirée a été un grand succès et a réuni environ 700 personnes. La recette, soit environ 90 000F, sera reversée aux associations lyonnaises pour une aide directe aux malades du SIDA. N'ayant que très peu d'actions dans cette direction ARIS n'a pas demandé de fonds, mais nous continuerons chaque fois que possible à aider des personnes homosexuelles en difficulté passagère. Nous avons encore veillé très tard puisque la soirée s'est achevée vers 6H00. Nous avons pu distribuer de nombreux kits de préventions pour les hommes et pour les femmes et nous avons diffusé le tract de "Vigilance pour le PaCS".

## La prochaine Lesbian & Gay Pride à LYON

Le 22 mars dernier, les associations et les personnes concernées par la prochaine LGP à Lyon se sont réunies. Vu le faible nombre de bénévoles, des associations lyonnaises, ARIS, David & Jonathan, FGL, HES et le SCRACH ont adhérées à la LGP de Lyon pour garantir l'organisation de la LGP 1999 à Lyon. D'autres associations ont demandé un délai de réflexion. La date du 12 juin a été retenue. Si vous êtes intéressé pour aider à l'organisation de la prochaine LPG, contacter nous !

## Débat à l'Institut des Sciences de la Famille, le 22 jan. 1999.

Voici le texte de l'intervention de Hervé Morel lors de ce débat public qui a réuni environ 600 personnes pour la plupart hostile au PaCS. Sur une dizaine d'intervenants, seuls deux orateurs ont clairement soutenu le PaCS, dont Gilles Bunat, maire du 1<sup>er</sup>. Le recueil de toutes les interventions est disponible à l'Association.

Je vais tout d'abord commencer par une brève présentation de notre association.

ARIS est une association homosexuelle et lyonnaise créée il y a plus de 17 ans. Historiquement, c'est une association basée sur la convivialité et l'accueil. Un slogan qui nous est cher est « une autre façon de se rencontrer », c'est à dire que dans notre association la rencontre n'est pas nécessairement fondée sur le sexe, comme il est facile de le faire dans de nombreux établissements spécialisés. L'activité d'accueil est principalement développée autour de trois groupes. « Lyon Jeunes Gays », le lundi soir s'adresse plus particulièrement aux jeunes. Le mercredi soir le moment des femmes avec « ARIS au féminin ». Le repas du vendredi soir est une animation traditionnelle qui existe depuis les débuts de l'association. Mais n'oublions pas, pour terminer cette présentation de la convivialité dans notre association, que nous souhaitons qu'un jour ce

type d'association n'ait plus lieu d'exister... car tous les problèmes spécifiques aux homosexuels auraient été éliminés. Malheureusement ce jour est fort lointain !

Aussi, et au-delà de notre activité d'accueil, nous avons depuis très longtemps des activités plus militantes. Probablement ces activités sont depuis quelques temps davantage voyantes. Dans les activités militantes, je situe notre importante contribution à la prévention des homosexuels, hommes et femmes. Depuis de nombreuses années, nous diffusons des kits de prévention, adapté aux relations entre hommes, constitués d'un préservatif et d'un sachet de gel lubrifiant hydrosoluble, et surtout pas gras. En effet, l'utilisation d'un lubrifiant est pratiquement indispensable pour les pénétrations entre hommes. Dans ce domaine, nous avons été précurseurs en France. Pour les femmes, nous avons aussi réalisé des kits de prévention basés sur la digue dentaire, un film plastique. Si le risque de contamination pour des relations entre femmes est moindre, il n'est pas nul et nous sommes pour le moment les seuls à diffuser ce genre de kits en France. Un film d'animation en pâte à modeler, a été réalisé pour illustrer la prévention entre femmes. Par ailleurs nous avons réalisé une enquête sur les modes de vie des homosexuels dans la région Rhône-Alpes. ARIS est reconnu pour ces actions et nous obtenons régulièrement des subventions pour ce genre d'actions.

Nous avons aussi une action importante pour lutter contre l'homophobie. Par exemple, il y a eu au printemps dernier une campagne d'affichage à Lyon, incitant à la haine des homosexuels avec des slogans comme « pas de défilé pour les enfilés » ou encore « les PD on leur doit le SIDA ». Nous avons fait faire un constat d'huissier et avec l'aide d'un collectif d'associations, une plainte a été déposée. Le doyen des juges a réclamé la somme de 17000F pour l'avance des frais d'instruction. Nous ne pouvons que constater les barrières financières d'accès à la justice... En réaction, nous avons lancé une souscription auprès de nos sympathisants et nous avons pu réunir, à temps, la somme demandée. Nous en sommes très fiers !

Enfin, notre dernier type d'engagement est davantage politique. Pourtant ARIS est une association apolitique en ce sens que nous n'avons pas à nous prononcer sur les enjeux politiques sur le plan général. Toutefois, nous n'hésitons pas à prendre position chaque fois que le sujet concerne l'homosexualité. Aussi participons-nous à des débats publics... comme ce soir.

Évidemment, nous soutenons le PaCS et je vais essayer de vous montrer que ce projet est de l'intérêt général de la société.

### **Pourquoi le PaCS ?**

Premièrement je tiens à rappeler que l'homosexualité n'est pas un choix pour les individus. Elle se découvre au cours de la vie. Ce projet de loi a l'énorme avantage à nos yeux de faire passer l'homosexualité, d'une sexualité autorisée, à un amour (implicitement) reconnu par la notion de couple homosexuel. Évidemment les homosexuels sont très largement favorables à ce projet de loi et un sondage auprès de nos sympathisants a recueilli un soutien d'environ 80%. Et la plupart des autres réclament en fait un peu plus que le PaCS. Je tiens à particulièrement insister sur le fait que les homosexuels souhaitent avant tout obtenir par ce projet de loi une reconnaissance officielle bien avant d'obtenir quelques avantages matériels. Aussi, les propositions venant principalement d'élus de l'opposition parlementaire, voulant offrir des avantages financiers par des aménagements fiscaux ne nous intéressent guère.

Le texte de loi résulte d'un compromis, issu de nombreuses années de débat. Il s'adresse à ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas se marier. Nous nous situons bien évidemment dans la seconde catégorie.

### **Le PaCS ne s'oppose pas à la famille.**

... car nous avons toutes et tous une famille, des frères ou des sœurs qui ont fondé une famille. Et nous voulons qu'ils puissent continuer à être aidés par l'état. En revanche, il est bien clair qu'il ne faut pas compter sur nous

pour créer des familles traditionnelles, et cela n'est pas nouveau !

### ***Le PaCS instaure des droits et des devoirs.***

Trop souvent nous entendons que le texte oublie les devoirs. C'est faux ! Le PaCS instaure notamment un devoir de solidarité. Trop souvent on dit qu'il manque le devoir de procréation, fondement de la survie de notre société. Mais dans le mariage, la procréation n'est pas un devoir : c'est seulement un objectif !

Au sujet de la procréation et des homosexuels, je tiens à rappeler une fois de plus que l'homosexualité n'est pas un choix des individus. Elle se découvre et doit être acceptée. Pour la grande majorité des homosexuels, le désir d'élever des enfants existe et les réalités pratiques de la vie font que c'est très rarement concrétisé. Enfin, je note qu'il existe des couples mariés qui ne veulent pas ou ne peuvent pas avoir d'enfant. Pourtant personne ne demande qu'on leur supprime leurs droits, leur statut. On ne peut donc pas reprocher à des couples homosexuels ou non de ne pas avoir pour objectif essentiel la procréation.

### ***Le PaCS est important car il offre une reconnaissance du couple homosexuel.***

C'est un message clair et simple pour la société, c'est à dire qu'il est possible d'être homosexuel et de vivre pleinement sa vie dans la société. Et cela fournira une aide au discernement, notamment pour les jeunes. En effet actuellement, le seul message clair pour les jeunes est qu'il faut se marier. De nombreux témoignages, notamment à la télévision depuis le débat public sur le PaCS, ont montré que très souvent des jeunes qui hésitent sur leur identité, mais qui en fait doutent déjà ouvertement de leur nature homosexuelle, choisissent de se marier. Bien souvent c'est ce que leur conseille leur entourage: « tu verras, maries-toi et cela se calmera ! » Et puis comme cela ne se calme pas le conseil qui suit est « fais des enfants, cela se calmera ! ». Évidemment, s'ils doutaient c'est que très probablement ils étaient homosexuels. Donc,

cela ne se calme pas. Bien au contraire notre éducation nous apprend à juste titre de refuser le mensonge. Et tôt ou tard, cela craque. Il y a rupture. L'autre partenaire est souvent assez compréhensif, et parfois ne veut pas de la garde des enfants. Plus tard l'homosexuel refait sa vie, et c'est ainsi qu'environ 10 à 15% des couples homosexuels sont indirectement amenés à élever des enfants. Aujourd'hui, l'essentiel des enfants dans les couples homosexuels ne sont pas des enfants qui ont été désirés par le couple homosexuel, mais ils résultent d'une expérience hétérosexuelle qui a échoué. A moyen terme, je pense que le PaCS réduira le nombre d'enfants dans les couples homosexuels, non désirés par le couple lui-même. Quant aux enfants désirés par un couple homosexuel, cela existe déjà et il n'y a pas besoin de droit pour cela. La « voie naturelle » est suffisamment simple.

En revanche, il vrai que le PaCS ne règle pas le problème de co-parentalité qui existe dans les couples homosexuels qui élève des enfants. Cela restera donc un problème à régler, ne serait-ce que pour l'intérêt de l'enfant.

Hervé Morel

### **Gays gais marions-les!**

Si vous en avez assez des plans drague foireux, si vous ne supportez plus de revenir aux petites heures de l'aube seul et la queue basse des lieux de drague nocturne, si encore vous frémissez à l'idée de vous faire rabrouer sans aménité après avoir fait quelques avances à celui que vous imaginiez déjà dans votre lit, alors ce qui suit est pour vous.

Sachez-le, en effet, votre problème est plus répandu qu'on pourrait le croire et même au delà de l'atlantique d'autres que vous sont dans la même situation. Sauf que là-bas, on a tendance à penser qu'il n'y a pas de problème mais seulement des solutions. Et on en a donc trouvé une à ce lancinant problème humain : comment trouver l'âme sœur ?

Bien sur, c'est un psychologue new-yorkais qui a mis au point la potion magique contre la solitude du gay urbain. Voici la recette :

On réunit les esseulés dans une salle et on munit chacun d'eux d'un badge portant son prénom et un numéro. On fournit également à

chacun un papier portant le même numéro qui figure sur son badge. Tout le monde s'assied dans une salle, puis, dans une première phase, chacun dispose de trente seconde pour se présenter au groupe. Dans une deuxième phase qui dure environ trente minutes, les participants discutent brièvement avec un maximum de participants sur la base de ce qui a pu se dire dans la première phase. Le but du jeu n'est pas d'engager une relation, mais seulement d'approfondir la connaissance qu'on peut avoir de chaque participant. Au terme de cette phase, chacun inscrit sur sa feuille de papier le numéro des gens qui l'intéressent puis il rend la feuille aux organisateurs.

Alors ceux-ci procèdent au dépouillement comme suit : Ils relient les numéros portés sur les fiches avec celui des personnes correspondantes. Au terme de l'affaire, chacun reçoit une fiche portant les numéros des personnes qui se sont intéressées à elles. Alors les gens peuvent entrer en contact et fixer un rendez-vous.

D'après l'inventeur du système, deux tiers des personnes participant à ces sessions repartiraient avec quelqu'un, ce qui n'est pas si mal.

Alors, si ça marche outre atlantique, pourquoi pas chez nous ? ARIS envisage donc d'organiser de telles soirées de rencontre sur le même schéma sus décrit. Cela pourrait se passer soit un jeudi soir, soit un samedi soir, mais il faudrait au moins trente participants. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous à l'association et ne manquez pas d'en parler à vos copains et autour de vous.

Eric Costaz

## Lecture

On a aimé lire :

- Du sang sur les blés, Yotam Reuveny, Editions Serpent à Plumes.
- Le loup et le chien, Dominique Fernandez, Editions Pygmalion.
- Ainsi soient-ils, Neil Bartlett, Edition Actes Sud.
- Dis moi quelque chose, Guillaume LE TOUZE., Editions Actes Sud.
- Retour à Cayro, Dorothy Allison, Editions Belfond.

➤ L'histoire de Bone, Dorothy Allison, 10-18.  
Et vous ?

## Petite(s) Annonce(s).

39A cherche compagnon de route. Tu es masculin, bien dans ta tête, sachant écouter, fidèle, tolérant, calme, affectueux ... alors on peut déjà se rencontrer.

Écrire à l'association avec une lettre timbrée contenant votre réponse.

Toi aussi tu peux passer une petite annonce.

## Enigme

**2Q T 2B S T R 8**

Alors vous n'avez pas trouvé! Réponse au prochain bulletin ... des indices à l'association et sur notre site internet.

## Adhésion

Comme toute association, ARIS vit grâce à ces adhérents ...

---

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Né le : (facultatif)

Adhère à ARIS et joint la somme de F.  
(Chèque à l'ordre d'ARIS).

Fait à le 199

Signature :

Tarifs	1 an	6 mois
Plein tarif	260F	160F
Tarif réduit	170F	100F

Tarif réduit : étudiants, militaires, chômeurs, retraités.

Une carte d'adhérent vous sera envoyée sous quinzaine avec un exemplaire des statuts de l'association. Les adhérents bénéficient de l'envoi gratuit du bulletin ainsi que de réductions ou d'exonérations sur les participations aux frais d'activités organisées par l'association.

## **ARIS, pour nous contacter**

16, rue St Polycarpe, B.P. 1125, 69203 LYON  
cedex 01

Tel et Fax : 04 78 27 10 10

e-mail : [aris-lyon@asi.fr](mailto:aris-lyon@asi.fr)

<http://www.asi.fr/aris-lyon>

Permanence administrative le mardi soir de  
20H00 à 22H00.

## **Chéries - Chéris : le nom !**

**Lors de notre dernière Assemblée Générale, certains se sont plaints du nom de notre bulletin.**

**Alors si vous avez une (bonne) suggestion pour le nom du bulletin faites nous le savoir !**

## **Les samedis 3 avril et 1 mai 1999 soirées dansantes de 21h00 à 01h00 à ARIS.**

La bibliothèque et une revue de presse sont disponibles tous les soirs de permanence. Un panneau "actualité" diffuse les dernières informations de la presse, d'Internet et des spectacles sur Lyon.

### **nos activités**

- Le lundi de 19h00 à 23h00, **Lyon Jeunes Gays**, le groupe des jeunes.
- Le mardi de 19h00 à 21h00, l'association David et Jonathan assure la permanence.
- Le mercredi de 19h00 à 22h00, **ARIS au féminin**, le groupe femme.
- Le jeudi, de 20h00 à 21h00, écoute juridique anonyme et gratuite.  
Le premier jeudi du mois l'association APGL fait une permanence dans nos locaux.
- Le vendredi, de 19h00 à 24h00, **repas convivial**. Réservation jusqu'au jeudi soir 21H00 sur notre répondeur.

**Si vous avez un peu de temps libre à consacrer à du bénévolat n'hésitez pas à venir nous aider.**

**Remarque importante : cette annonce s'adresse aussi à ceux qui n'ont pas de temps libre. Vous verrez que l'on peut aussi s'amuser beaucoup en faisant du bénévolat...**